

Maires de France : André Laignel émet des doutes sur la "crédibilité de la parole publique" de Macron



"Une fois de plus, l'État supprime en douce certaines de nos ressources", fustige le vice-président de l'AMF.

Une semaine seulement après le discours d'Emmanuel Macron au 100e congrès de l'AMF, André Laignel, premier vice-président de l'AMF et président du comité des finances locales, ne décolère pas. Alors qu'Emmanuel Macron a assuré aux maires "qu'aucune décision impactant les collectivités ne serait prise sans concertation en amont", le numéro 2 de l'AMF a découvert des annulations de crédits en faveur des communes rurales. "La raison de la colère se trouve dans un décret d'avance examiné par la commission des finances de l'Assemblée nationale, cette semaine, annonçant l'annulation de 48 millions d'euros de crédits pour la dotation de soutien à l'investissement", précise Le Figaro.

"Une fois de plus un mauvais coup aux finances locales"

"Une fois de plus, l'État supprime en douce certaines de nos ressources. Cela questionne directement la crédibilité de la parole publique et la considération de cette majorité pour les territoires", fustige-t-il dans un communiqué. Et quand André Laignel parle de "parole publique", il pense surtout à celle du président de la République. Le maire d'Issoudun (Centre-Val -de-Loire) exprime donc sa "stupeur" et dénonce "une fois de plus un mauvais coup aux finances locales".

Il affirme que l'argument, selon lequel ce décret aurait été prévu au motif d'une "sous-consommation" des crédits, ne tient pas. Selon lui, il serait même "fallacieux". Même si le texte n'a pas encore été adopté, il le voit d'un mauvais œil et estime qu'il s'agit d'une nouvelle attaque après le gel des dotations. "L'adoption de ce décret serait un nouveau pied-de-nez aux élus locaux", martèle-t-il. "La mécanique continue imperturbable".

"Je ferai tout pour que notre association ne se divise pas"

En outre, les maires n'auraient pas été convaincu par la prestation du chef de l'État. "À tel point qu'au sein des maires de France, un débat existe sur leur participation à la prochaine conférence nationale des territoires le 14 décembre", affirme Le Figaro. Il s'agirait donc d'un nouvel acte de défiance à l'égard de l'exécutif. "Au-delà de la question de notre participation ou pas à la CNT, nous devons savoir pourquoi nous irions. On ne peut pas y aller simplement pour afficher notre présence. Nous devons poser des conditions revendicatrices très fermes", indique le vice-président de l'AMF.

Certains de l'association pensent même que le gouvernement essaye de créer des "divisions" dans l'espoir d'imposer ses choix. "Je ferai tout pour que notre association ne se divise pas mais je ne le ferais pas à n'importe quel prix", prévient André Laignel, qui entend porter la voix des maires en colère.

